

## Appel à contributions Préparation des Assises de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée les 19 et 20 juin 2009

### *Pourquoi des Assises ?*

#### *Partager nos expériences*

Dans la lignée des Assises 2005, La Région Rhône-Alpes organise les **19 et 20 juin 2009**, à la Manufacture des Tabacs, à Lyon, une nouvelle édition des **Assises de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée** pour échanger avec l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale sur les avancées et les perspectives de leurs actions au regard des nouveaux enjeux et défis.

A travers cette manifestation, Rhône-Alpes entend montrer et expliquer son engagement pour la construction d'un monde solidaire et un espace de référence pour la prise en compte **des Droits de l'Homme dans les projets de développement**.

Ces Assises seront avant tout un lieu d'écoute, de partage et de mise en avant des initiatives portées par les partenaires de Rhônalpins, Elles seront également un espace de parole et de débat pour des praticiens, grand public, citoyens...

### *Pourquoi et comment s'impliquer ?*

#### *Être moteur des échanges*

La Région souhaite inciter le plus grand nombre à apporter sa contribution pour aborder de manière concrète la prise en compte des Droits de l'Homme dans les actions de développement, autour d'une question centrale :

**« Comment, dans nos actions, où que l'on agisse, pouvons-nous, acteurs rhônalpins, concrètement favoriser l'accès aux Droits sociaux, politiques, économiques, environnementaux... ? »**

Les contributions devront correspondre à une thématique développée au cours de ces deux jours et s'appuyer sur des actions qui s'inscrivent (consciemment ou non) dans la promotion des droits : accès à la santé, à l'éducation, à la formation, à la création d'activité, à la sécurité alimentaire, l'accès aux droits politiques, au travail, à l'environnement ...

Le premier jour, prioritairement destiné aux praticiens, sera centré sur la mise en commun des questions concrètes et des enseignements qui se posent dans l'articulation entre accès aux droits et développement, à travers la présentation d'expériences variées.

La deuxième journée cherchera à partager avec le grand public cette sensibilité et ces questionnements autour de l'accès aux droits et de la solidarité exprimés sur le territoire Rhône Alpes et à l'international.

Les contributions écrites permettront :

- ✓ **En amont**, de préparer l'animation des espaces débats et des ateliers qui rythmeront ces deux journées, en choisissant des interventions, des expériences riches d'enseignements au regard de la prise en compte des droits de l'homme dans les actions.
- ✓ **Pendant les Assises**, d'alimenter la réflexion en s'exprimant et en témoignant dans les débats soit au titre de participants soit comme intervenants lorsque leurs propositions sont retenues à la suite de l'appel à contribution.

**MERCI DE RENVOYER  
AVANT LE 4 mars 2009**

- **Votre fiche de présentation d'expérience**
- **Votre contribution (2 pages A4 maximum)**

*Par mail à l'adresse suivante : [solidarités2009@rhonealpes.fr](mailto:solidarités2009@rhonealpes.fr)  
ou par courrier*

**DERIC  
Conseil régional Rhône-Alpes  
24 et 28, rue Benoît Bennier  
F - 69260 Charbonnières-les-Bains**

---

## Public concerné

Tout établissement/ structure publique ou privée (collectivités locales, établissements d'enseignement et de formation, établissements hospitaliers, structures d'insertion, coopératives, associations loi 1901, territoires, organisations professionnelles, etc.) :

- Acteurs impliqués dans des actions de solidarité internationale ou de coopération décentralisée s'inscrivant dans une des problématiques des Assises.
- Acteurs agissant en Rhône-Alpes dans un des domaines référencés pour les espaces débats du samedi 20 juin 2009. L'expérience retenue sera à partager avec le grand public, les acteurs du nord et les divers partenaires de coopération des Rhônealpins. Tous rassemblés autour d'un même sujet, intervenants ici et/ou là bas, sur des enjeux de même nature.
- Acteurs et organisations dont le siège est situé dans l'un des huit départements de Rhône-Alpes et/ou acteurs et organisations étrangers en relation de partenariat avec des acteurs et structures Rhônealpins.

---

## Comment et sur quoi contribuer ? : nature de la contribution

Les contributions doivent s'insérer dans le thème central : « **La prise en compte de l'accès aux droits dans les actions de solidarité et de coopération décentralisée** » et dans le format des deux journées.

Elles serviront de support lors des échanges méthodologiques dans les ateliers du 19 juin ou pour animer les espaces-débats du 20 juin. Les expériences de coopération internationale présentées ne seront pas obligatoirement conduites dans les zones de conventions du Conseil Régional Rhône Alpes mais doivent être portées en partenariat avec des acteurs rhônalpins. **En première journée**, pour une bonne dynamique, les interventions ne devront pas dépasser 15 minutes par intervenant car il ne s'agit pas de présenter la totalité d'un projet ou d'une démarche mais bien de traiter un point spécifique de l'atelier choisi. **En seconde journée**, les présentations sont à cadrer dans une durée de 45 mn. Dans un souci de sensibilisation, de vulgarisation et d'échanges, une attention particulière sera donnée à la thématique et aux techniques d'animation associées.

Sont particulièrement recherchées des initiatives se distinguant par un ou plusieurs de ces critères : **la prise en compte de l'accès aux droits dans les actions, l'identification et la valorisation de l'expertise locale, l'articulation avec les politiques publiques.**

La **contribution écrite** décrira succinctement le contexte d'intervention et s'attachera davantage à expliciter la démarche mise en œuvre, les difficultés ou préoccupations techniques/méthodologiques rencontrées, ainsi que les enseignements, questions et perspectives que l'intervenant souhaite partager avec le public.

Pour faciliter la valorisation de ces contributions écrites, leurs auteurs sont expressément invités à suivre le format proposé ci-dessous.

---

## Modalités de sélection

Les contributions reçues dans les délais (**avant le 4 mars**) seront sélectionnées **en mars**. Les acteurs dont la proposition aura été retenue seront contactés par les organisateurs courant avril. La participation aux divers ateliers en qualité d'intervenant ne sera pas rémunérée.

Les critères d'arbitrages sont :

- La cohérence de l'initiative avec le thème central des Assises et des thématiques sous-jacentes
- La diversité des acteurs (Organisations professionnelles, collectivités, associations, ONG, citoyens ...)
- La variété et la complémentarité des expériences garantissant la richesse des échanges
- Les apports méthodologiques pour les ateliers du 19 juin
- Les apports pédagogiques et la qualité de l'animation pour les ateliers du 20 juin

Ceux dont la proposition n'aura pas été retenue, (ce qui ne constitue en aucun cas un jugement de valeur sur leur action), sont fortement invités à apporter leurs témoignages, interrogations, recommandations pendant les Assises, que ce soit lors des rencontres en plénière, lors des ateliers et dans les différents espaces-débats d'animation et d'expression.

## Présentation des contributions

En deux pages maximum, dactylographiée, la contribution devra présenter :

- le contexte d'intervention
- la démarche mise en œuvre
- les succès et les difficultés ou préoccupations rencontrées ainsi que les enseignements tirés
- les enseignements, questions et perspectives que l'intervenant souhaite partager avec la salle.

L'intervention pourra intégrer les points suivants :

- la prise en compte de l'accès aux droits dans les actions,
- l'identification et la valorisation de l'expertise locale,
- l'articulation avec les politiques publiques.

Il sera utile de préciser, dans la rédaction de la contribution quels sont les supports de présentation et/ ou les méthodes d'animation proposés pour les ateliers du 20 juin.

# Assises de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée en Rhône Alpes des 19 et 20 juin 2009

## Fiche de contribution pour la présentation d'expérience

---

Structure : .....

Auteur de la contribution : .....

Personne à contacter : .....

Coordonnées (mail et téléphone) : .....

Zone géographique : .....

Thème : Cocher l'atelier dans lequel votre contribution s'insère

### Échanges méthodologiques dans les ateliers du 19 juin 2009

Mise en avant d'expériences de solidarité internationale et de coopération avec un apport méthodologique interpellant un public de praticiens.

#### « FAVORISER L'ACCES AUX DROITS SOCIAUX, ACTIONS ET METHODES »

Exemples de mise en place de services de **santé** prenant en compte les demandes de soins, Exemples d'appui à des politiques de santé Publique. "Par qui et pour qui sont pensés les dispositifs de santé ?"

« Santé, accès pour tous les habitants d'un territoire ? » (cf. texte de cadrage J1-Santé)

Exemples de modèles **d'éducation et de formation**, d'appui à des politiques d'éducation alternative. "Par qui et pour qui sont pensés les systèmes éducatifs, l'offre de formation ?"

« A quel niveau et selon quels modèles est pensé l'accès à l'éducation et à la formation ? » (cf. texte de cadrage J1-Education)

Exemples d'approches en matière de **gestion des ressources naturelles**  en milieu urbain  en milieu rural

« Gestion des ressources environnementales urbaines ou rurales : quand la responsabilité des acteurs locaux est le dernier recours ! » (cf. texte de cadrage J1-GRN)

Exemples d'actions valorisant l'**accès aux énergies renouvelables et décentralisées**

en milieu urbain  en milieu rural (cf. texte de cadrage J1-GRN)

#### « FAVORISER L'ACCES AUX DROITS POLITIQUES, ACTIONS ET METHODES » : Relations entre citoyens et acteurs publics

Exemples de **coopérations de territoire à territoire**, et de construction d'espaces de dialogue pluri acteurs.

« Pour une gouvernance locale démocratique » (cf. texte de cadrage J1-Gouvernance)

Exemples d'appui en matière de **renforcement institutionnel des collectivités locales**

« De la gestion de projet au partenariat d'appui institutionnel » (cf. texte de cadrage J1-Renforcement institutionnel)

Présentation de **réseaux d'OSC**, leurs enjeux, leur dynamique

« Les réseaux d'acteurs, espace de renforcement des capacités ? » (cf. texte de cadrage)

**« FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ECONOMIQUES, ACTIONS ET METHODES »**

- Dans le domaine de la **souveraineté et la sécurité alimentaire** : exemples en structuration des filières locales, de mise en réseau, en appui aux organisations de consommateurs...  
« De l'autosuffisance alimentaire à la souveraineté alimentaire : quelle signification ? Nourrir une population, une question technique ? » (cf. texte de cadrage J1-SS Alimentaire)
- Exemples de dispositif de **soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle**  
(cf. texte de cadrage J1-Emploi)
- Exemples de dispositifs de soutien à la **création d'activités**, et du développement d'entreprises,  
(cf. texte de cadrage J1-Economique)

**☐ Sensibilisation du public dans les espaces-débats du 20 juin 2009**

Mise en avant d'expériences réalisées **en France ou à l'étranger** avec des éléments pédagogiques. Les contributions pourront ici revêtir diverses formes de présentation : supports audio-visuels, organisation d'expositions interactives, de théâtre-forum, etc.... qui ne dépasseront pas 45 mn (avec un ou deux intervenants).

- Exemples d'actions dans le domaine de la **préservation et de la gestion l'eau**  
« De l'eau potable pour tous ! Mais comment ? » (cf. texte de cadrage J2-Eau)
- Exemples d'**appui à des systèmes de santé, de mise en place de services de soins : Par qui et pour qui ?**  
« La santé pour tous, est-ce possible ? » (cf. texte de cadrage J2-Santé)
- Exemples d'**actions innovantes dans le domaine de l'éducation et de la formation : pour qui et pour quoi ?**  
« A quel niveau et selon quels modèles est pensé l'accès à l'éducation et à la formation ? Prend-on en compte les résultats ? » (cf. texte de cadrage J2-Accès à l'enseignement et à la formation)
- Exemples d'**actions de prise en compte de la sécurisation foncière dans les actions de développement**  
« La question foncière au cœur du développement, Que cache le foncier ? » (cf. texte de cadrage J2-Foncier)
- Exemples d'initiatives en matière de **participation des citoyens, un exercice démocratique**  
« Citoyenneté locale : qui a le droit participer ? » (cf. texte de cadrage J2-Participation citoyenne)
- Exemples d'**initiatives collectives en matière de développement durable**  
« Vivre le Développement Durable » (cf. texte de cadrage J2-Développement Durable)
- Exemples d'**actions de Parcs Naturels Régionaux en développement de territoire à territoire**  
« Les Parc Naturels Régionaux, une approche à partager » (cf. texte de cadrage J2-DD - PNR)
- Exemples d'**initiatives de commerce équitable et de circuits courts**  
« Les impacts du commerce équitable » (cf. texte de cadrage J2-C. Equitable)
- Exemples d'**actions en matière de micro finance - microcrédit**  
« La micro finance, outil de développement : dans quelles conditions ? » (cf. texte de cadrage J2- Microfinance)
- Exemples d'actions en matière de souveraineté alimentaire pour une maîtrise des activités de production, de distribution, d'échanges ...  
« Autosuffisance et souveraineté alimentaire : quelle signification ? Nourrir une population, une question technique ? (cf. texte de cadrage J2-Souveraineté Alimentaire)k»
- Exemples d'actions des médias dans la coopération et le développement  
« Communiquer pour exister : le rôle des médias dans la conquête des droits fondamentaux » (cf. texte de cadrage J2-Médias)

- Exemples d'initiatives en développement touristique responsable, alternatif  
« *Tourisme "responsable" et Développement : quelle complémentarité ?* (cf. texte de cadrage J2-Tourisme)
  - Exemples d'actions de mobilité des jeunes pour une ouverture à l'international  
« *Etre jeune aujourd'hui dans le monde, quelles réalités ?* » (cf. texte de cadrage J2-Jeunes)
-